

Les enjeux de l'Inde pour la France et l'Europe, par Olivier DARRASON, directeur du CEIS, président de l'IHEDN

Rappelons ici et toujours l'idée qui tient encore trop peu lieu d'évidence auprès de beaucoup de dirigeants français : **l'Inde n'est pas la Chine**. Le fonctionnement politique, culturel, relationnel, le temps économique des deux géants ne sont pas les mêmes, et ils n'auront sans doute pas la même vision à apporter au monde dans 20 ans. L'Une est « la plus grande démocratie du Monde », selon l'expression consacrée, l'autre, pas encore. **Avant d'être un « marché », l'Inde, comme la Chine en revanche, est surtout une culture**, de plus en plus influente à travers différents effets de mode et son industrie cinématographique, une civilisation, une idée du monde qu'il faudra prendre en compte dans les 20 années à venir.

Je vois cinq domaines dans lesquelles nos deux pays doivent avoir une réflexion commune et si possible, converger :

Multilatéralisme ou unilatéralisme ?

Bien sûr, la première préoccupation consistera à élaborer avec l'Inde **une vision commune de maintien de la paix et du fonctionnement de la société internationale**. Si la puissance indienne et son arsenal nucléaire peuvent être nuancés à l'aune de divers critères stratégiques, son existence ne peut plus être niée et la France se doit d'avoir à l'esprit cette question, posée si justement par Mr Jaffrelot¹ « *La puissance indienne, oui mais pour quoi faire ?* ». En effet, il est aujourd'hui très difficile de déduire clairement des discours officiels de l'Inde (ou plutôt les différentes factions politiques qui occupent le paysage politique) sur ce qu'elle entend faire de ses attributs de la puissance. En pratique, après des décennies de politiques extérieures exprimées dans des termes idéalistes (tiers-mondisme, universalisme, non alignement), les dirigeants indiens font preuve depuis 10 ans d'un sens des alliances qui ressemble fort à de la *realpolitik*. Dans l'esprit des dirigeants indiens, les essais nucléaires de 98 leur auront apporté bien plus de reconnaissance internationale que d'être, comme je le disais à l'instant, « la plus grande démocratie du monde » ou porter les valeurs gandhiennes du pacifisme.

Il est évident que dans des opérations de *peacekeeping*, voire même de *nation-building* comme elle le fait en Afghanistan en ce moment, l'Inde sera à travers son contingent et sa capacité militaire un acteur majeur des opérations de maintien de la paix. Un des enjeux décisifs de la France sera de convaincre l'Inde de sa « vision » du monde, de l'approche multilatéraliste qui caractérise ses mouvements diplomatiques à travers ses positions au sein de l'Union Européenne mais surtout en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, statut d'ailleurs lui-même revendiqué de plus en plus fortement par l'Inde.

Lutte contre le terrorisme

Ceci représente pour la France et l'Inde un objectif commun. L'Inde a encore été victime le 27 août dernier d'un attentat aveugle à Hyderabad faisant plus de 50 morts. Elle est régulièrement frappée par des attentats islamistes.

Ce faisant, elle s'est assez notablement rapprochée sur ce sujet d'Israël, au point d'ailleurs d'échanger aussi dans le domaine des technologies de défense et de sécurité, ce qui peut aussi être un réel problème de concurrence pour nos propres industries !

¹ Politiques Internationales, La Revue 2006

La question du nucléaire est une question décisive

La position de la France sur cette question sera déterminante, notamment quant à l'idée que l'on se fait de la prolifération dans 20 ans. L'Inde n'ayant jamais signé le TNP, elle ne peut bénéficier, au risque de créer un précédent, d'assistance dans le domaine du nucléaire civil. Pourtant, un accord entre les États-Unis proposé en mars 2006 (aujourd'hui au cœur des débats politiques internes sous le terme de N-Deal) a pour but d'autoriser des transferts sensibles à condition que l'AIEA ait accès d'ici 2014 à 65% des installations nucléaires pour ne pas transférer les technologies duales vers le domaine militaire.

Rien n'empêche la France d'adopter une ligne identique à celle des États-Unis. **Le marché considérable de l'énergie en Inde est un enjeu fondamental pour le savoir-faire et l'expertise technique françaises, dès que sera tranché la question de l'accord de transferts de technologies nucléaires sensibles.**

Les grands groupes indiens et les nouveaux marchés

Nous voudrions que la France affronte la nouvelle concurrence des grands groupes indiens, comme Mittal, autant comme un défi que comme une possibilité de s'implanter sur un marché gigantesque. À l'avenir, de plus en plus de groupes indiens tenteront de s'implanter sur les marchés européens et/ou américain comme le font les laboratoires pharmaceutiques indiens tel Dr Reddy ou Ranbaxy en ce moment dans le monde entier.

D'où l'importance d'avoir une vision sûrement moins « romantique » de l'Inde d'aujourd'hui. Le capitalisme familial des « parents » a vécu et aujourd'hui une nouvelle génération d'entrepreneurs, celle des enfants, bien souvent passés par les meilleurs MBA joue son existence à chaque mouvement stratégique au travers de projets ambitieux dans un marché où tout le monde ne survivra pas. Les avantages stratégiques de l'Inde (haut niveau de technologie de l'information, main-d'œuvre bon marché, pratique de l'anglais) font que naissent en quelques années des géants économiques mondiaux comme par exemple **le groupe immobilier DLF** devenu en quelques années le 4^e promoteur immobilier mondial.

Les enjeux stratégiques pour les groupes français se situent bien évidemment dans le suivi régulier de l'ouverture contrôlée des marchés les plus porteurs de l'économie indienne, avec la naissance d'une classe moyenne adoptant des modes de consommations occidentalisés, comme peut l'être par exemple le marché de la distribution évalué à 430 milliards d'euros en 2012.

La question de la contrefaçon et des droits de propriété intellectuelle

L'Inde a signé les accords TRIPS (Trade Related Aspects of Intellectual Property) de l'OMC et devrait ainsi s'accorder avec les accords sur la propriété intellectuelle. La situation est encore loin d'être claire. **Le respect de ces accords internationaux sera un enjeu stratégique majeur entre la France et l'Inde et plus globalement de la structure des échanges globalisés dans les années à venir.**

Ainsi, **dans le domaine pharmaceutique** par exemple, la section 3(d) du Patent Act de la loi indienne exclut de fait un certain nombre de substances de la loi sur les brevets. Ceci est un moyen pour l'Inde de produire à la limite de la légalité internationale des copies génériques de produits parfois brevetés à travers des techniques élaborées de *reverse engineering*. L'Inde est ainsi aujourd'hui le plus grand fabricant de génériques au monde.

Mais, du fait de son aisance technologique, la donne change, car l'Inde produira d'ici deux ans, à la fin des tests cliniques, sa première molécule entièrement innovante. En effet, les laboratoires indiens ont profité de leurs marges tirées de la fabrication de générique pour investir dans la R&D, le seul secteur vraiment lucratif à condition que soit respecté les brevets. À partir du moment où l'Inde elle aussi, se met à innover et récolter le fruit de ses investissements en R&D, un équilibre évident de respect des droits de propriété des brevets devra être trouvé entre la France et l'Inde, et ce dans tous les secteurs d'activité où joue l'innovation à une échelle mondiale.

Conclusion

L'enjeu stratégique des relations avec l'Inde est considérable. Nous ne doutons plus que, dans toutes les limites et nuances aujourd'hui évoquées, l'Inde sera en 2020 l'une des très grandes puissances mondiales.

Il est déjà acquis qu'en 2022, le PNB de la France et l'Inde seront quasi identiques (autour de 2200 Milliards d'euros).

L'Inde est ainsi devenue depuis quelques années **un allié très courtisé**. Les États-Unis sont aujourd'hui les mieux placés dans leur rapprochement politique et économique avec la « plus grande démocratie du monde », expression là aussi pratique et utile pour le gouvernement américain.

Ne pas suivre de très près les évolutions de cette grande culture, ne pas partager et une vision commune seraient pour la France et l'Union Européenne un facteur évident de marginalisation dans les relations internationales.

Dans une vision certes trop simplifiée où l'on pousserait la théorie des avantages comparatifs jusqu'au bout, le monde aurait à terme son atelier (la Chine), sa ferme (le Brésil) et depuis peu son bureau (l'Inde). Dans ce monde ultra-compétitif, avec de nouveaux acteurs ambitieux, la France ne peut pas ne pas s'interroger sur ce qu'elle aura offrir à ces milliards d'individus. Indéniablement, prendre en compte l'Inde dans 20 ans oblige la France à s'interroger sur elle-même, avec lucidité, et se rendre compte, au vu de l'extraordinaire rapidité de développement de l'Inde que le monde ne les attendra pas.

A quelques heures de l'indépendance officielle de l'Inde, il y a près de 60 ans, le 14 août 1947, Jawaharlal Nehru avait eu ces mots célèbres et magnifiques : « *Nous avions fait ce vœu il y a longtemps déjà ; il est temps aujourd'hui de l'honorer le plus parfaitement possible. Ainsi, au douzième coup de minuit, lorsque le monde entier dormira, l'Inde pourra s'éveiller à la lumière et à la liberté.* ». **Assurons nous que la France, sa diplomatie et ses entrepreneurs, participeront très fortement à ce réveil.**